

DÉMARCHE PROSPECTIVE LOIRE BRETAGNE 2050

Compte-rendu du 1^{er} atelier de concertation

La Loire

Orléans, 23 novembre 2023

01 | LISTE DES PARTICIPANTS

Monsieur	Benoît	LEGERET
Monsieur	Philippe	BOISNEAU
Madame	Clémentine	CAILLETEAU CRUCY
Madame	Nicole	COMBREDET
Monsieur	Joel	DEBUIGNE
Monsieur	Bertrand	HAUCHECORNE
Madame	Claire	JANIN
Monsieur	Franck	SALGE
Monsieur	Jean-Louis	SLOVAK
Monsieur	Christophe	VAURS
Monsieur	Guillaume	BARTOLI
Madame	Catherine	BERTRAND
Madame	Sabine	BESSIN
Madame	Monique	BEVIERE
Monsieur	Géry	BLONDEAU
Madame	Aude	BOURON
Monsieur	Frédéric	BRETON
Madame	Laurence	CHERY

Madame	Maeva	DELMOTTE
Monsieur	Marc	DESBORDES
Madame	Mélanie	FRIEDEL
Monsieur	Michel	GODRON
Madame	Héloïse	CORNARD
Madame	Wendy	GROVER
Madame	Juliette	HODIER
Monsieur	Guy	JANVROT
Monsieur	Fabien	LANGUILLE
Monsieur	Benoît	LOUCHARD
Monsieur	Alexandre	NIOCHE
Madame	Sandrine	REVERCHON-SALLE
Monsieur	Jérôme	ROSA
Madame	Claude-Eve	SPACH
Madame	Aurélië	GRISON
Madame	Nicole	BRAGUE
Monsieur	Benoît	ROSSIGNOL

protection milieux naturels et biodiversité
 prise en compte des milieux aquatiques
 priorisation des enjeux
 plus de connaissances
 partage multiacteurs des enjeux
 partage de visions
 partage connaissance et enjeux
 infiltration à la parcelle
 fin de l'agroindustrie
 eau potable pour tous
 développement ptge et études hmuc
 démarche réfléchie soutien
 des décisions concrètes
 contribution démarche prospective
 connaissance fine du cycle de l'eau
 connaissance des débits et températures
 comprendre méthodologie prévisions 2050
 baisse des prélèvements agricoles et ind
 anticiper les contraintes
 alimenter la connaissance
 aide des agriculteurs pserelai
 bon état écologique anticiper
 apport de connaissances
 capacités d'infiltration
 concertation bienveillante
 connaissance des enjeux de l'eau
 connaissance sur les nappes
 consensus
 croiser avec révision scot blaisois 2050
 données, analyses et faits
 désimpermeabilisation
 eau comme bien commun
 fin de l'agrochimie
 fin de openfields, replantage haies
 meilleure connaissance des enjeux
 partager
 partage d'idées
 partage des enjeux biodiversité
 partage équilibré de la ressource
 prendre du recul pour anticiper
 prise en compte de tous les besoins
 prospection

Avertissement : le tableau ci-dessous présente une synthèse des travaux en sous-groupes. Les participants se sont prêtés à l'exercice de la prospective dans des environnements futurs différents (et volontairement contrastés) et dans un temps court. Le tableau reprend des expressions des participants. Le format écrit très condensé ne permet toutefois pas de restituer les nuances et le cheminement de l'oral.

ENVIRONNEMENTS FUTURS

ENJEUX CLES

Résilience des milieux pour ralentir les écoulements et le stockage naturel

- Préserver et restaurer les zones humides (les têtes de bassin versants, haies, ...)
- Restaurer la continuité écologique / impact des plans d'eau (impact hydrologique, évaporation)
- Conservation des sols / maintien des forêts
- Espèces invasives (ex : Silure)
- Sanctuariser les prairies d'élevage

Accompagnement du modèle agricole

- Filières agricoles existantes et rentables / agro-foresterie / agriculture biologique
- Bonnes pratiques compte tenu de la réalité économique des exploitations : co-bénéfice « gains environnementaux-contexte économique » (PSE)

" Sobriété et priorisation des usages "

3

- Création d'une structure similaire au Conservatoire du littoral pour préempter certaines zones humides et identifier celles qu'il faut sanctuariser en priorité, avec une garantie légale pour le faire et une intégration de ce principe dans les documents d'urbanisme
- Financements accordés aux conservatoires d'espaces naturels, avec davantage de droits de préemption et un nouveau statut juridique adapté
- L'avis des MRAE (missions régionales d'autorité environnementale) est rendu opposable dans les documents d'urbanisme
- Diversification du stockage : granitaire, en zones humides, en nappes...
- Définition des critères nécessaires à l'infiltration et à la rétention dans les sols, en fonction des caractéristiques des différents types de sols et de la Directive Sols
- Sélection d'essences adaptées pour protéger les forêts, généralisation des expérimentations et privilège donné aux espèces locales
- Protection des prairies d'élevage

" Gains d'efficience - Technologies vertes et numériques "

4

- Adaptation des revêtements et des matériaux urbains pour une meilleure infiltration de l'eau
- Utilisation du biomimétisme pour développer la connaissance, remédiation bactérienne
- Entretien de prairies hors élevage sur les zones humides
- Refroidissement et réoxygénation de l'eau des rivières
- Couverture des plans d'eau pour éviter l'évapotranspiration (par exemple avec des panneaux photovoltaïques)
- Modélisation pour identifier et localiser les besoins de restauration des zones humides et des rivières et retrouver le bon fonctionnement des milieux et des espèces

" Coopérations territoriales et solidarités "

2

- Travail à l'échelle des bassins versants et généralisation des CLE
- Formation des acteurs locaux
- Renforcement du rôle des syndicats de rivières, avec plus de moyens et une taxe GEMAPI + assainissement + eau potable
- Création d'un organisme de gestion des zones humides, et introduction du réseau hydrologique et de ses zones annexes dans le domaine public
- Quantification économique et rémunération des services environnementaux rendus par les agriculteurs et les industriels, couplée à une taxe pollueur / payeur
- Généralisation des PSE pour aider les propriétaires de forêts privées à les entretenir, adoption de SRGS (schéma régional de gestion sylvicole) simplifiés

4

- Adoption de PAT pour adapter les systèmes alimentaires territoriaux aux besoins projetés des populations locales, en prenant en compte la nécessaire complémentarité entre les territoires (car c'est plus difficile à faire sur les zones densément urbanisées)
- Adaptation des densités des cheptels, en prairies notamment
- Soutien et diffusion de la création de zones tampons par des pratiques agricoles favorables, en valorisant les gains générés

3

- Valorisation des algues vertes en eau douce
- Optimisation de l'irrigation avec ses systèmes de goutte-à-goutte pour les grandes cultures
- Surveillance généralisée de l'hygrométrie du sol et de l'air
- Sélection variétale avec pour objectif plus de rusticité et de meilleurs rendements
- Maîtrise des précipitations à l'échelle de la parcelle

3

- Création d'une ressource financière fléchée par le paiement des coûts induits par la prise en compte de l'environnement dans la production des produits alimentaires : via des PSE ou via le prix de vente final
- Adoption de labels et de marchés réservés d'achat public pour favoriser les filières d'alimentation durable (eg. restauration scolaire), et donner une valeur ajoutée supplémentaire aux pratiques vertueuses (cf. "Terres de sources" à Rennes Métropole)
- Ouverture au monde associatif des organismes de gestion et chambres d'agriculture
- Garantie aux agriculteurs d'un salaire minimum
- Participation des agriculteurs à des groupements à l'échelle des bassins versants, avec des groupes de travail dédiés

Avertissement : le tableau ci-dessous présente une synthèse des travaux en sous-groupes. Les participants se sont prêtés à l'exercice de la prospective dans des environnements futurs différents (et volontairement contrastés) et dans un temps court. Le tableau reprend des expressions des participants. Le format écrit très condensé ne permet toutefois pas de restituer les nuances et le cheminement de l'oral.

Amélioration et partage de la connaissance - Population et élus (intérêt du bon état, cycle de l'eau aquifère (empreinte eau), SAGE) / Sociologie - Diagnostic partagé / données « open data » pour favoriser les changements de pratiques, les économies d'eau, partager les connaissances sur les prélèvements (agricoles, industriels, énergie, eau potable, particuliers) - Technique (modélisation sur des sous-territoires, upscaling/anti-downscaling de « dé-drainage », bon rattachement, nappes d'accompagnement, anticipation)	1 - Accentuation des démarches d'expérimentation pour aboutir à des projets démonstrateurs et pédagogiques et diffuser les bonnes pratiques en s'inspirant des territoires pionniers - Communication en particulier sur les bonnes pratiques industrielles - Généralisation de la formation et de la sensibilisation des citoyens via une généralisation des forums citoyens, pour leur conférer une connaissance élargie au-delà des seuls experts - Généralisation de la formation des décideurs, surtout au moment d'entrer en politique (et non de façon partielle et resserrée) - Utilisation de leviers interactifs de formation et sensibilisation - Intégration du volet sensibilisation dans tous les PCAET - Utilisation des factures d'eau et des bulletins municipaux pour donner des éléments de compréhension et d'information - Systématisation du modèle de partage entre pairs : syndicats, élus, acteurs agricoles, acteurs économiques - Adoption de dispositifs valorisant les modes de consommation exemplaires - Utilisation d'outils interactifs et largement diffusés de calcul de l'empreinte eau - Investissement dans la connaissance et le suivi des mesures de l'eau : compteurs et relevés - Intégration des cycles de l'eau dans les programmes scolaires et vulgarisation des enjeux de l'eau	1 - Amélioration de la connaissance scientifique et en particulier de la météorologie - Utilisation de modèles prédictifs et de cartographies en temps réel - Communication renforcée envers le grand public et à travers les médias (jeux sérieux)	4 - Généralisation des CLE intégrant des citoyens pour une bonne remontée d'informations et un partage du diagnostic - Remontée d'informations favorisée par des capteurs individuels et des systèmes d'alerte (éco-eau, alertes pollution...) - Pédagogie et jeux de rôle pour aider les participants aux instances à se mettre dans la position d'autres groupes d'intérêt et comprendre l'impératif de solidarité - Formation des élus aux enjeux techniques et participation de ces élus à des groupes de discussion réguliers autour des enjeux de l'eau
Sécurisation de l'eau potable (quantité / qualité) - Analyses, pesticides, médicaments : défis techniques / coûts des traitements - Périmètres de captage (maîtrise foncière)	5 - Meilleure protection des périmètres de captage pour éviter les pollutions supplémentaires sur ces zones : outils fonciers, meilleure connaissance et traçage des intrants, filtration fine - Interdiction de certaines molécules à la vente (principe de précaution) - Financement de la recherche sur les espèces, et des accompagnements techniques et scientifiques pour produire sans intrants et répondre aux besoins alimentaires : formation tout au long de la vie des agriculteurs	2 - Adoption de systèmes de traitement dans chaque habitation, sans créer de nouveaux réseaux (gestion des eaux grises) - Généralisation de cycles fermés complets - Mise en place de système d'alarmes individuels avec des alertes sur la quantité et la qualité en cas de dépassement, et d'équivalents de compteurs Linky - Adoption de nouveaux traitements de l'eau pour tous les produits chimiques, voire valorisation des produits chimiques récupérés - Désalinisation à grande échelle - Systématisation de la surveillance des forages en matière de qualité et de quantité - Gestion intelligente des interconnexions - Recherche sur les canalisations intelligentes et le stockage - Amélioration de la connaissance des molécules et des métabolites et de leurs effets sur la santé humaine et environnementale, et adoption des autorisations de mise sur le marché en fonction de ces effets	5 - Mise en place d'un aquascore portant à la fois sur la qualité et la quantité - Mise en place d'un système de quotas ? - Financement du coût des traitements par les usines de chimie - Organisation de réunions d'information plus fréquentes sur les pollutions et les captages prioritaires au niveau de la région (DREAL), devant porter sur les résultats et plus seulement sur les moyens et être transparentes - Augmentation de la sensibilisation sur les zones de captage, et élargissement aux AAC - Préemption foncière pour remettre des forêts et des prairies, et domanialisation notamment sur les AAC
Gouvernance pour accompagner le changement - Étape du bon état en lien avec effet du changement climatique : quelle influence ? (le Quoi qu'il en coûte ?) - Partage de l'eau / solidarité amont-aval - Organisation des services : gestion intégrée (eau potable, assainissement, eaux pluviales) : niveau du prix de l'eau, par ou en lien avec le renouvellement des réseaux - Quel outillage/organisme foncier en milieu rural (préemption foncière) ? Comment mieux concilier échelles bassin de vie / bassins versants (cités) ? - Mettre la fiscalité (par exemple taxes les produits chimiques à la source, tarification progressive) - Des SAGE partout sur le territoire (partage de l'eau)	2 - Utilisation de la préemption foncière (outils type périmètre de protection des espaces agricoles et naturels) sur les zones de captage - Généralisation des contractualisations entre agriculteurs, industriels et élus - Adoption d'un système de régies mutualisées, efficientes et publiques - Adoption d'une tarification adaptée pour chacun, et incitative, éclairant les consommations d'eau - Création d'assemblées citoyennes rassemblant élus, techniciens, citoyens, usagers et scientifiques pour prendre des décisions collectives éclairées	5 - Automatisation des contrôles de la sanction - Tarification intégrant des primes à l'excellence - Usage de l'IA pour évaluer des scénarii et aider à la décision	1 - Simplification de l'accès aux financements : dossiers de candidature, durée et pérennité des financements (exemple : sur les pratiques agricoles type MAEC), territorialisation des cahiers des charges - Généralisation des études HMUC pour organiser collectivement le partage de l'eau - Généralisation des SAGE - Création d'un organisme de gestion collective financière des efforts à réaliser - Modification des périmètres des SCOT pour qu'ils rejoignent les SDAGE et prennent en compte les enjeux de manière transversale (nature, eau, urbanisme), tout en tenant compte des bassins de vie - Adoption de pilotages par projets plutôt que par entités administratives - Constitution de comités de bassin plus représentatifs des différentes catégories d'acteurs



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

